

académie
Nantes



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Maine-et-Loire
éducation
nationale



Mission de la COordination
des POLitiques
interministérielles et des
actions innovantes

Dossier suivi par
Patricia M'Bengue - Micopol
tél. : 02 41 74 34 67
Télécopie : 02 41 74 35 84
Mail : parlement-
enfants49@ac-nantes.fr

Cité Administrative
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS Cedex

Angers, le 10 octobre 2013

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles
primaires publiques et privées sous contrat
à l'attention des enseignants des classes
de CM2 et des classes à plusieurs niveaux
comportant une classe de CM2

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale de circonscription

Objet : Opération « Parlement des enfants » - 19^{ème} édition – année scolaire 2013-2014

Pièces jointes :

Note de service n° 2013-156 du 4-10-2013, BOEN n° 37 du 10 octobre 2013.
Calendrier des opérations.
Formulaire d'inscription.

En 2013-2014, le président de l'Assemblée nationale et le ministre de l'Éducation nationale organisent conjointement la 19^{ème} édition du Parlement des enfants.

Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale de Maine-et-Loire vous invite, de nouveau, à participer à cette opération favorisant la pratique du dialogue et du débat démocratique.

S'adressant aux élèves de cours moyen 2^{ème} année (CM2), elle peut s'inscrire dans l'étude des thèmes inscrits au programme d'instruction civique et morale du cycle des approfondissements de l'école primaire et en particulier « l'importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales » et « les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie » (BOEN n° 37 du 10 octobre 2013).

Cette démarche contribue à la continuité inter-cycles dans le cadre de « l'école du socle commun », avec en particulier, les axes 1 (Maîtrise de la langue française) et 4 (Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication).

Cette année, les classes sont invitées à réfléchir sur le thème « La santé » ou sur le thème « Les nouvelles technologies ».

Je vous invite à consulter la note de service n° 2013-156 du 4-10-2013, parue au bulletin officiel n° 37 du 10 octobre 2013, afin de prendre connaissance des nouvelles modalités d'organisation de l'opération.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à cette opération d'éducation à la citoyenneté.

Pour Le Directeur académique
des services de
l'Éducation nationale de Maine-et-Loire
et par délégation
L'inspecteur de l'Education nationale adjoint

Vincent LARRONDE